



Droit saisie vente concubinage

Par **ferrari2406**, le **13/04/2010** à **15:45**

Bonjour,
je vie actuellement en concubinage,et je fais l'objet d'une saisie vente par huissier....ma question est la suivante:
-l'huissier a t'il le droit de rentrer chez mon concubin qui lui seul est propriétaire de l'appartement?et a t'il le droit de saisir les meubles sachant que tout ce qui est dans l'appartement appartient a mon concubin?
mer de votre réponse